



together possible.

## **Le Fonds mondial pour la nature (WWF) recherche un(e) consultant(e) pour réaliser des études de faisabilité et des ateliers afin de renforcer les conditions favorables aux modèles de co-gestion au Cameroun et de soutenir le développement d'un system de co-gestion pour le Parc National de Lobeke.**

### **À propos du WWF**

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) est une organisation non gouvernementale internationale fondée en 1961 qui œuvre dans le domaine de la protection de la nature. Sa mission est de conserver la nature et de réduire les menaces les plus pressantes pour la diversité de la vie sur Terre. Notre vision est de construire un avenir dans lequel les gens vivent en harmonie avec la nature. Ainsi, il cherche à : sauver la planète en équilibrant les besoins des êtres humains avec ceux des autres espèces qui partagent la Terre, pratiquer la conservation humaine au sens le plus large, et inculquer aux gens, partout, un respect tranquille, mais non dissimulé, de nature et d'équilibrer ce respect avec une croyance profonde dans les possibilités humaines, inspirant les autres qui peuvent faire avancer la cause de la conservation.

### **Contexte :**

Au cours des deux dernières décennies, le WWF a été très actif dans la conservation de la biodiversité riche et unique des forêts du bassin du Congo, contribuant à la protection d'habitats précieux, y compris les forêts, la faune ainsi que la promotion du développement durable des communautés locales et peuples autochtones, suivant un processus participatif et engageant de multiples parties prenantes, y compris le secteur privé. La conception du projet GEF-7 Child pour le Cameroun « *Gestion intégrée des paysages forestiers du Cameroun dans le bassin du Congo* » comprenait une opportunité d'utiliser le parc national de Lobeke comme nouveau modèle de gestion des aires protégées au Cameroun.

Le projet GEF 7 soutient donc un processus de réflexion stratégique en cours sur les modèles de co-gestion des aires protégées au Cameroun, en s'appuyant sur les meilleures pratiques de la COMIFAC pour les modèles de partenariat public-privé (PPP) de co-gestion en Afrique centrale, le manuel simplifié de Partenariat public-privé au profit des aires protégées (2019-2035) développé par le MINFOF, et les expériences d'autres aires protégées au Cameroun et dans la région qui appliquent avec succès des cadres de co-gestion.

Plus précisément, des études de faisabilité et des ateliers seront organisés pour renforcer les conditions propices aux modèles de co-gestion au Cameroun et pour soutenir le développement d'un système de cogestion pour le Parc National de Lobeke.

### **Justification**

La gestion du Parc National de Lobeke est assurée par le gouvernement (MINFOF) avec l'assistance technique et financière du WWF. Ce système évolue progressivement vers un modèle de co-gestion avec certains aspects

de gouvernance stratégique et de gestion opérationnelle partagés avec le WWF. Les principes généraux de coopération sont définis dans un protocole d'accord cadre entre le ministère des Forêts et de la Faune (MINFOF) et le WWF qui a été signé en 2006 et renouvelé en 2021. Le protocole d'accord spécifique de 3 ans entre le MINFOF et le WWF, signé en 2018, a précisé la création d'une unité de gestion (UG) au sein de laquelle le WWF assiste le Conservateur du parc du MINFOF. Le protocole d'accord est supervisé par un comité de gestion – qui n'a jusqu'à présent pas été opérationnel.

Cette consultation vise à mettre en place un système qui rassemblera toutes les parties prenantes des organisations nationales et internationales de conservation, y compris le MINFOF au niveau national et le conservateur du parc, ainsi que d'autres administrations sectorielles clés, telles que le ministère du Tourisme, le ministère des terres planification et économie, etc. ... pour débattre du système de gouvernance actuel du parc national de Lobeke et de la nécessité de rechercher des systèmes de gestion et de gouvernance qui garantiront que la riche biodiversité de Lobeke et les populations humaines résidentes des peuples autochtones et des communautés locales sont protégées et leurs moyens de subsistance améliorés respectivement, durablement et inclusivement.

### Objectifs

L'objectif de cette activité est de revoir et d'adapter le modèle de gouvernance du Parc National de Lobeke (PNL) et de sa périphérie pour assurer l'efficacité de sa gestion. La réalisation de cet objectif se fera par les moyens suivants :

- Identification et évaluation des modèles de gouvernance des aires protégées susceptibles d'améliorer l'efficacité de la gestion des parcs nationaux au Cameroun en général, et du Parc National de Lobeke (PNL) en particulier et en discuter avec les acteurs clés.
- Identification et évaluation des conditions propices à la mise en œuvre des éléments clés du modèle de gouvernance sélectionné pour le PNL
- Élaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre pilote du modèle sélectionné.

### Résultats attendus et indicateur

Résultats attendus	Indicateurs (max trois/résultat)
Le modèle de gouvernance des aires protégées qui peut améliorer l'efficacité de la gestion des PN au Cameroun en général, et du PNL en particulier, est décrit, évalué et discuté avec les principales parties prenantes	Rapports d'études de faisabilité sur les modèles de gouvernance des AP dans le contexte spécifique du Cameroun en tenant compte des études et outils existants ; Modèle de gouvernance sélectionné pour le PNL ; rapports d'ateliers comprenant une analyse complète des parties prenantes
Les conditions favorables à la mise en œuvre du modèle de gouvernance sélectionné pour la PNL sont convenues avec les principales parties prenantes	Liste et analyse des conditions favorables à la mise en œuvre du modèle de gouvernance sélectionné

<p>Feuille de route pour la mise en œuvre du modèle sélectionné élaborée et convenue avec les principales parties prenantes ; y compris les conditions préalables à l'accord et le modus operandi de la mise en œuvre conditionnelle (y compris les représentants des ministères clés, les autorités locales, les élus, les IP et les CL, etc., ... voir les suggestions dans la méthodologie</p>	<p>Feuille de route adoptée pour la mise en œuvre du modèle de gouvernance sélectionné</p>
---	--

## Méthodologie

### ***Évaluation de différents modèles de gouvernance pour les AP et autres macro-unités de zone du domaine forestier permanent, en tenant compte du cadre législatif et réglementaire au Cameroun et dans le contexte du bassin du Congo pour identifier le modèle approprié pour le PNL***

Le ou la consultant(e) mènera une étude de faisabilité sur le terrain pour examiner le système de gouvernance actuel à Lobeke et formuler des recommandations pour un meilleur système de gouvernance.

Cette étude consolidera les données existantes sur les modèles de gouvernance des aires protégées et autres unités de macrozones dans les domaines forestiers permanents au Cameroun, dans le bassin du Congo et en Afrique en général ; il prendra également en compte l'outil de partenariat de gestion collaborative de la Banque mondiale - (<https://www.worldbank.org/en/programs/global-wildlife-program/publication/collaborative-management-partnership-toolkit> )

Elle sera suivie d'une analyse des avantages et des inconvénients des différents modèles existants, en tenant compte du cadre législatif et réglementaire au Cameroun pour identifier les modèles de gouvernance (y compris les modèles de cogestion) les plus à même d'améliorer l'efficacité de la gestion des Les Parcs Nationaux du Cameroun et particulièrement le Parc National de Lobeke.

Le cadre législatif au Cameroun à considérer lors de l'évaluation comprend entre autres la loi forestière et faunique de 1994 (avec son projet mis à jour en cours d'approbation), le cadre juridique régissant le partenariat ( <https://www.ppp-cameroun.cm/download/cadre-juridique-des-ppp-au-cameroun-fr/> ), etc. Cette analyse prendra également en compte le résultat des évaluations précédentes de la gestion du PNL, notamment les outils Bilan social des aires protégées (SAPA), l'ASBABUK - MINFOF MoU et le récent CGES approuvé par WWF QAC et son plan d'atténuation. Il procédera également à une revue documentaire pour considérer ce qui a été fait jusqu'à présent dans ce domaine ailleurs et capitaliser sur les leçons apprises.

### ***Atelier national pour identifier et renforcer les conditions favorables au développement/mise en œuvre du modèle de cogestion approprié pour le PNL***

Les résultats de l'étude de faisabilité seront utilisés pour soutenir l'organisation d'un atelier national pour discuter de ces modèles et pour identifier et renforcer les conditions favorables au développement/mise en œuvre d'un modèle de cogestion approprié pour le PNL. Cet atelier réunira les représentants des départements clés du Ministère des Forêts et de la Faune, du Ministère de l'Economie et du Plan, etc. Chambres législatives, Cabinet du Premier Ministre, organisations internationales de conservation soutenant la gestion des aires protégées au Cameroun, acteurs clés de la gestion du PNL, et éventuellement des spécialistes extérieurs au pays.

## Chronologie conseillée

- Etude de faisabilité et Consolidation du rapport : 1 mois
- Développement et proposition de modèle de gouvernance : 1 mois

## Relation de travail

Le ou la consultant(e) travaillera en étroite collaboration avec le coordinateur principal du programme de terrain du WWF (SFPC) et le gestionnaire de programme (PM) du parc national de Lobeke qui coordonnera les contacts et les interactions avec les autres membres du personnel affiliés au CCPO du WWF. La communication avec le WWF aura lieu au moins tous les mois.

## Qualifications

Le ou la consultant(e) devra démontrer ce qui suit :

- Au moins 10 ans d'expérience professionnelle pertinente avec une expérience en gestion et gouvernance forestières
- Excellente connaissance de tous les bons modèles de gouvernance dans les aires protégées d'Afrique centrale ;
- Un diplôme supérieur en foresterie ou dans une discipline connexe, un diplôme terminal sera un avantage ;
- Excellentes compétences en communication orale et écrite et compétences interpersonnelles ;
- la réussite d'évaluations de faisabilité similaires, menées précédemment ;
- Capacité humaine et technique suffisante pour mener à bien les études de faisabilité dans les délais impartis

### Propositions : toute proposition aux termes de référence actuels doit contenir :

- Une description de l'équipe d'évaluation/des individus, y compris de brèves biographies des membres de l'équipe/individuellement et la nature de leur contribution prévue (max 2 pages) ;
- La méthodologie proposée pour effectuer la mission (max 1 page);
- Décrivez le plan de travail en identifiant les dates clés et les livrables (max 1 page).
- Un budget indicatif ventilé selon les principales activités identifiées dans les TdR (max 1 page).

## Processus de sélection

• Toute proposition doit être soumise par voie électronique à l'adresse suivante au plus tard le **15 avril 2023** : via e-mail. [recruit-cam@wwfcam.org](mailto:recruit-cam@wwfcam.org). Avec le sujet **Lobeke NP & Periphery Governance Model Consultant**

### Les critères de sélection

- Disponibilité - Capacité à mener et à terminer l'évaluation dans les délais;
- Expérience antérieure dans la réalisation de types d'évaluation similaires ;
- Budget – visibilité et abordabilité;
- Clarté de la méthodologie et correspondance avec les TdR ;
- Les références;

*Le WWF est un employeur garantissant l'égalité des chances et engagé envers une main-d'œuvre diversifiée*